

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 32 (1924)  
**Heft:** 10

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 30 avril 1924,  
au Palais de Rumine : Salle Tissot.

Présidence de M. Charles Gilliard, président.

La séance est ouverte à 15 heures. M. le président entretient d'abord l'assemblée de la *Revue historique vaudoise*. Notre organe officiel en est à sa 32<sup>me</sup> année ; et il devient difficile pour les amateurs d'histoire d'y faire des recherches, faute de table. Or, un de nos membres, M. le professeur Roulin vient d'en terminer une que le Comité désire faire imprimer. L'impression, selon devis fourni par l'Imprimerie de la Société suisse de Publicité, se monterait à un millier de francs. Le Comité demande à l'Assemblée, qui la lui accorde, l'autorisation de disposer de cette somme. La table sera mise en souscription au prix de fr. 3.— ; le Comité constituera une réserve d'une centaine d'exemplaires.

M. Gilliard parle ensuite de la séance d'été que le Comité a l'intention d'organiser à Thonon, avec le concours de l'Académie chablaisienne, pour le 12 juillet. La séance serait suivie d'une excursion en auto-car aux Allinges et au Château de Coudrée.

Quant à la séance générale, elle aura lieu en octobre à Concise.

Les candidats dont les noms suivent sont admis à l'unanimité.

MM. Frédéric Brolliet, à Fribourg,

J.-E. David, rédacteur, à Lausanne.

Le caissier présente l'état des comptes pour 1924. Au 31 décembre, la fortune de la Société se montait à 4459.83

francs; ce chiffre accuse une diminution de 516 fr. 10 sur le bilan du 31 décembre de l'année précédente. Il faut attribuer cette régression à la baisse de nos titres et à des dépenses assez fortes qui se sont imposées dans le cours de 1923 ; notamment 156 francs pour le service des échanges de la *Revue historique* et 231 francs pour la reliure, devenue indispensable, de diverses collections de revues d'histoire.

M. le prof. André Kohler propose au nom de la commission de vérification, l'adoption des comptes de 1923. Ils sont adoptés à l'unanimité.

M. Victor-Henri Bourgeois présente ensuite sa communication sur « Le Castrum d'Yverdon ». Tout le passé du vieux monument revit sous la parole persuasive du conférencier, qui joint à l'évocation orale de fort belles projections. Cette conférence sera publiée dans la *Revue historique vaudoise*.

La séance est levée à 17 heures.

P.-S. — Le procès-verbal de la séance du 23 janvier a omis d'indiquer l'admission dans la Société des deux candidats suivants :

MM. G. Rambert, stud. jur., Lutry.

G. Pfeiffer, stud. jur., La Tour-de-Peilz.

\* \* \*

**Séance du 12 juillet 1924, à Thonon : Salle de la Mairie.**

Ce n'est pas sans inquiétude que les membres du Comité de la « Vaudoise » songeaient au 12 juillet. Certes, la « journée savoisienne » rencontrait une légitime popularité et les adhésions arrivaient nombreuses. Mais il y avait le temps : combien de nos membres, même inscrits, consentiraient à affronter, par un lac inclément, peut-être démonté, les périls de la traversée d'Ouchy à Thonon ? L'héroïsme a ses limites, qu'il ne faut pas méconnaître. Or juin avait été

mauvais, juillet ne s'annonçait pas très brillant. Le président et le secrétaire adressaient au Ciel des vœux ardents. Ils furent entendus : la nature, une fois de plus, se montra bienveillante aux fidèles de l'histoire ; le temps se remit ; le matin du 12 juillet était radieux. Peu après 11 heures, venant de Nyon ou d'Ouchy, plus de 80 sociétaires débarquaient dans la petite ville savoisienne. Tous n'étaient pas inscrits, tous furent les bienvenus. Non contentes de nous accorder la salle de la mairie, les autorités thononnaises nous offrirent, dès notre arrivée, un excellent vin d'honneur très apprécié. La séance fut ouverte à 11 heures par *M. Léon Quiblier*, remplaçant Mgr Picard, président de l'Académie chablaisienne, empêché à son vif regret d'être des nôtres. *M. Quiblier* donna la parole à *M. l'adjoint du maire*, qui nous dit beaucoup de choses très aimables pour notre canton et notre Société.

*M. Charles Gilliard* lui répondit en termes excellents.

Puis *M. Abauzit* donna lecture de la charmante pièce de vers suivante, due à *M. l'abbé Laperrousaz*, secrétaire de l'Académie chablaisienne, et retenu par ses devoirs hors de Thonon.

**A la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie,  
au nom de l'Académie chablaisienne...**

A vous pas de souhaits et pas de bienvenue.  
A l'air familial est-il rien à changer ?  
Etes-vous les enfants de la rive inconnue  
    Qui foulent un sol étranger ?

Entre Suisses et nous où donc est la frontière ?  
Elle n'existe pas, « la frontière du cœur ».  
On le vit quand sonna la fanfare guerrière ;  
    Là-bas vibrerait une âme sœur.

Le Léman pourrait-il séparer ses rivages ?  
Tranquille en son milieu, sur ses bords agités,  
Avoir face d'azur et face de nuages  
    Et n'être bleu que d'un côté ?

Notre lac, mais c'est « notre anneau de mariage ».  
N'a-t-il pas, en deux ors, ses saphirs enchassés ?  
Et quant aux temps anciens, aux brouilles de ménage,  
Les temps nouveaux ont dit : « assez ».

Tout autre est le refrain, tout autre le programme  
Où nos calmes esprits, joyeux, vont se hâter ;  
Et, pour ce jour, voici l'harmonieuse gamme  
Qu'ensemble nous allons monter :

\* \* \*

Et, d'abord, c'est Coudrée et sa lignée antique  
De seigneurs en dentelle et chapeaux de marquis.  
Six cents ans vont servir à notre République  
Une tranche d'histoire et d'ombrages exquis.

Et, plus haut, nous montrant, dans la vaste ruine  
Les d'Allinges, le temps rongéant l'œuvre fameuse  
Et leur nom, là, gisant au bas de la colline,  
Du jour où toute vie est morte à tous les yeux.

Mais, déjà, trépidants, nous sommes à Versailles,  
Notre Versailles à nous, où la nature et l'art  
Ont élevé si haut les splendeurs de Ripaille  
Qu'en eût pâli Lenôtre et desséché Mansard.

Notre lac, n'est-ce pas le bassin de Latone,  
La pièce d'eau des Suisses et ses grandes eaux,  
Et ces ombres, ces murs où le passé résonne,  
Et ces verts et ces bleus si verts, si bleus, si beaux ?

Ah ! vous voulez du bruit, il vous faut de la gloire ?  
Ah ! le grand Roi n'y fit jamais sonner ses pas ?  
Ripaille n'a-t-il donc rien jeté dans l'histoire  
Ta fourchette, Amédée, une épée, ô Dupas ?

Parmi ce cliquetis, je pourrais faire entendre  
Le sabre de Napoléon,  
Si vos yeux de savants impatients d'attendre  
Ne frémissaient sous son talon.

.....

Adressant un sourire à cette saison verte  
Où fleurit la science en chantant l'avenir,  
J'écris « douze juillet » : la page reste ouverte  
Qui donc la voudrait voir finir.

Quand elle s'ouvre sur la coupe fraternelle  
Que vous verse Thonon de son plus doux soleil,  
Thonon à vous, à l'art, à lui-même fidèle  
Dans un cœur au vôtre pareil... ?

Officiel hommage  
de cordiale sympathie de l'auteur

J. LAPERROUSAZ.

Ces vers furent applaudis vigoureusement, comme ils le méritaient, puis *M. Maxime Reymond* donna lecture de sa communication sur *Lausanne et la Savoie*. Ce remarquable exposé, d'une clarté parfaite et d'autant plus goûtée que le sujet était aussi compliqué qu'étendu, obtint un très vif succès. Les lecteurs de la Revue auront le plaisir d'y retrouver la belle conférence de *M. Reymond*.

Si l'homme ne vit pas de pain seulement, il en vit quand même un peu, il y ajoute même beaucoup d'autres choses excellentes, comme celles qui nous furent servies, dès 13 h., sur la terrasse de l'Hôtel Bellerive. Au dessert *M. Gilliard* donna la parole à *M. le préfet Vittel* qui apporta à nos amis de Savoie le salut du canton de Vaud.

Il le fit d'une manière extrêmement délicate et éloquente, et nous regrettons que son extrême modestie ne nous permette de citer que deux ou trois phrases de son discours.

Il évoqua le temps où, sur les deux rives du Léman, on dépendait du même gouvernement, « ce qui permet de dire que les Savoyards et les Vaudois sont des frères jumeaux qui se sont un jour séparés et qui, dès lors, ont le cœur travaillé d'une nostalgie mystérieuse et indéfinissable... ». Passant à notre époque, il montra de la manière la plus poétique combien les uns et les autres savent apprécier le décor naturel qui les entoure plus qu'il ne les sépare. « C'est vous qui faites à notre lac le cadre somptueux de vos montagnes grandioses et nous vous répondons modestement en offrant à votre vue la profondeur de notre plateau et la douceur apaisante de notre Jura qui barre à peine votre horizon. Et, le soir, quand sur les deux rives, les lumières s'allument, on dirait vraiment des milliers d'yeux qui, dans la nuit, échangent des sourires. » Il évoqua enfin les souvenirs émouvants de la guerre mondiale. « Pendant la grande guerre, dit-il, nous avons chaque jour regardé vers vous,

le cœur étreint d'angoisse parce que vous étiez pour nous la France douloureuse, visible, presque tangible. »

Le beau discours de M. Vittel, écouté avec une attention et une émotion soutenues, souleva une véritable tempête d'applaudissements.

M. Léon Quiblier, au nom de sa Compagnie, nous adressa de charmantes paroles, pleines de cordialité pour notre pays et pour la Société vaudoise.

Mais l'heure impitoyable est là. En hâte, il faut se hisser dans les auto-cars qui nous emportent vers Ripaille. La visite d'un parc superbe, d'un fort beau jardin à la française et d'une vieille et immense cuisine, la vision immédiate du célèbre château enchantent chacun. Mais le temps est mesuré, déjà les auto-cars filent vers les Allinges à travers la campagne de Savoie, fort belle par cette belle journée.

L'on stoppe au pied des Allinges ; l'on y monte en courant, l'on redescend plus vite et l'on part pour Coudrée. M<sup>me</sup> et M. Bartholoni nous attendent à l'entrée de leur château où ils nous ont préparé la plus parfaite des réceptions. Chacun se récrie sur le merveilleux château admirablement restauré, sur ses merveilleux appartements, que M. Bartholoni nous montre lui-même. Et chacun reste confondu devant la splendeur des cours, du jardin, des bois, devant la splendeur d'une grève de 4 km. Chacun aussi apprécie l'abondante collation que les châtelains ont eu l'aimable pensée de faire préparer, chacun se sent touché devant tant d'amabilité.

Mais il faut songer au retour. M. Gilliard exprime à M<sup>me</sup> et M. Bartholoni la gratitude de tous pour leur accueil si courtois ; et nous partons pour le débarcadère tout proche de Sciez, où M. et M<sup>me</sup> Bartholoni viendront nous accompagner.

Le bateau est parti, il longe la côte de Savoie ; voici Thonon, que nous saluons une dernière fois, puis Amphion, Evian. Le bateau prend le large ; sur le pont, les conversations vont leur train ; toutes disent le plaisir éprouvé dans cette belle journée, la reconnaissance pour des hôtes si aimables.

Ouchy. Les quatre-vingts participants s'égrènent ; pendant que le port de Lausanne prépare l'illumination du soir. N'est-ce pas la Fête de la Navigation ? Et cette fois, faisant mentir le proverbe, elle se déroulera sans pluie. Il nous reste à remplir le plus agréable des devoirs : celui de dire à nos hôtes d'un jour tous nos remerciements. Aux autorités de Thonon pour leur aimable réception, et notamment à M. l'adjoint du maire, à nos amis de la Société chablaisienne, qui nous ont tenu fidèle compagnie, à M. Léon Quiblier surtout qui a mis à notre service une bonne volonté aussi gracieuse qu'inlassable, enfin à M<sup>me</sup> et M. Bartholoni pour l'exquise courtoisie et la grâce parfaite avec laquelle ils nous ont reçus.

A tous nos amis de Savoie, nous disons encore, avec toute notre gratitude, l'extrême plaisir que nous avons eu à passer une journée en leur aimable compagnie et à visiter leur beau pays.

---